



TOTAL UES Amont



Syndicat des retraités,
préretirés, veuves et
invalides
Elf et Total
Fédération Mines - Energie

Contact



Ne pas se résigner à l'inacceptable

La comédie des primaires, que ce soit aux Etats Unis ou en France donne à penser que finalement la politique, c'est à dire l'avenir des populations, notre avenir, se résumerait à un combat de coqs pour savoir lequel sera finalement candidat et peut-être Président. On voit le triste spectacle que cela a donné aux USA. Aucun des deux n'avait vraiment l'adhésion du peuple. Entre la peste Clinton soutenue par toute l'élite financière et les médias et le choléra Trump, les américains, par rejet du système ont succombé aux invectives de ce populiste milliardaire qui leur promettait sinon la lune, du moins un hypothétique job. A y regarder de plus près on peut y voir le désarroi des travailleurs qui ont été broyés par le libéralisme effréné et la mondialisation sauvage qui ont entraîné des désastres industriels et sociaux les plongeant dans l'angoisse du chômage et du déclassement social.

En France, bien que nous ayons encore une bonne protection sociale, remise en cause constamment, la situation est tout aussi explosive. 6,5 millions de sans emplois, 9 millions de pauvres, la précarité comme seul horizon proposé à nos jeunes et la poursuite d'une politique d'austérité qui frappe toutes les couches de la société, à l'exception de la caste qui s'engraisse sur le dos de ceux qui produisent les richesses.

Face à un Président et un gouvernement qui ont tourné le dos aux engagements qu'ils avaient pris devant les travailleurs et les retraités qui les avaient élu, aggravant l'austérité pour les plus pauvres et distribuant les milliards au patronat sans résultat sur l'emploi, l'espoir d'une politique progressiste et solidaire semble s'éloigner. D'autant que les coqs

de droite jouent à celui qui sera le plus à droite en espérant grignoter le F Haïne. A les entendre le problème, ce ne sont pas les actionnaires qui pillent littéralement notre pays depuis des années, mes ... les fonctionnaires. La gauche n'a jamais été aussi divisée et beaucoup se disent que le match est déjà joué entre la droite et l'extrême droite. Se résigner à cette situation inacceptable



pourrait avoir de lourdes conséquences pour les salariés et les retraités. Chacun peut mesurer les désastres sociaux annoncé en cas de victoire de la droite. Plus qu'un homme providentiel, ce dont ont besoin les salariés et les retraités, face à une révolution ultra libérale et réactionnaire, c'est d'une véritable politique de progrès social, d'une révolution citoyenne qui reprenne le pouvoir aux multinationales et aux marchés financiers. Le monde du travail

a montré encore cette année sa capacité à défendre ses acquis. Face à un pouvoir qui a imposé à coup de 49-3 des réformes rétrogrades, il a su se mobiliser contre la loi travail, pour défendre les libertés syndicales des goodyer et des Air France à de nombreuses reprises. Les retraités n'étant pas en reste pour exiger la revalorisation des pensions.

Les mois qui viennent seront décisifs et rien n'est joué. Les luttes doivent se poursuivre. C'est le meilleur moyen pour contrer la droite et imposer un véritable projet de transformation sociale dans notre pays.

Sommaire

- P 1 - Editio
- P 2 - Congrès du syndicat
- P 3 - Ristourne gaz et luttes
- P 4 - L'aide à l'autonomie

Congrès du syndicat du 10 novembre

Le congrès du syndicat s'est tenu à Gouze le 10 novembre. Les débats ont porté sur des questions de fond et sur les revendications des retraités.

Sur les questions économiques

Le propre de la CGT est de ne pas se contenter de revendiquer, mais bien d'analyser le système économique qui nous régit. La CGT a toujours lutté depuis son origine contre le système capitaliste, inscrivant dans ses statuts la suppression de l'exploitation capitaliste et la socialisation des principaux moyens de production. Mais après les trente glorieuses, au cours desquelles progrès économique a rythmé avec progrès social, le capitalisme s'est profondément transformé. L'ultra libéralisme impulsé par Reagan et Thatcher a envahi la planète. Mondialisation, globalisation, dérégulation, privatisations,... ont eu pour résultat des reculs sociaux très importants dans les pays développés. Ce ne sont plus les industriels qui font l'économie, mais les banquiers et les marchés financiers qui imposent leur loi aux entreprises et aux états. Les dégâts sont considérables. Explosion des inégalités, du chômage, de la pauvreté, accumulation indécente de richesses d'un côté et de misère de l'autre. Si il appartient aux partis de proposer d'autres solutions, la CGT de son côté réfléchit et avance des solutions pour transformer en profondeur ce système décadent. Le débat a eu lieu sur un certain nombre de propositions économiques « révolutionnaires » visant à changer radicalement la dictature financière qui règne en maître.

Sur les revendications

De nombreuses interventions se manifestèrent dans le cours des débats à propos de la santé: cherté des soins, coût élevé des complémentaires santé, part de la santé dans le budget des ménages, ...

La tendance à la baisse des remboursements de la Sécurité Sociale, le prix à mettre pour bénéficier d'une complémentaire santé correcte, les problèmes liés à l'hospitalisation, autant d'éléments et de



questions qui interpellent aujourd'hui de plus en plus de retraités, notamment ceux qui disposent de faibles ressources. Alors que les besoins d'accès aux soins augmentent avec l'âge, nombre d'entre eux éprouvent de plus en plus de difficultés pour se soigner correctement. Et le blocage des pensions qui impacte directement leur pouvoir d'achat, leur fait subir de plein fouet le coût croissant des frais de santé. Il s'agit là d'un véritable phénomène de société devant lequel les responsables de la santé publique ont baissé les bras.

Un exemple criant qui illustre entre autres cette situation est le montant des frais de gestion et taxes qui sont prélevés sur les cotisations versées par ceux qui ont souscrit une complémentaire santé. Ces frais peuvent s'élever jusqu'à 20 voire 25 %, non pas chez des assureurs privés mais auprès de mutuelles qui sont sensées mettre en oeuvre des principes de solidarité!

La part croissante prise par les complémentaires santé, mutuelles et assureurs privés, devrait inciter les responsables politiques, mais aussi ceux de la santé et de la prévoyance, à mesurer le risque que leur poids fait courir au système novateur et avancé qu'est la Sécurité Sociale. Mis en place dès 1945, ce système basé sur des principes d'équité et de solidarité a permis pendant des années aux plus modestes de bénéficier d'un accès à des soins de qualité sans pour autant s'engager dans des frais qui deviennent insupportables de nos jours.

**Jacques Boutet a été réélu
secrétaire général du syndicat**

Ristourne gaz : Total contrôle les bénéficiaires

Cela fait 40 ans que la ristourne gaz a été supprimée aux nouveaux embauchés. Ceux entrés à la SNPA avant 1976, quasiment tous des retraités, en bénéficient encore. Cette ristourne de 40 % financée à 30 % par Engie (ex GDF) et 10 % par Total a été instaurée dans les années 50 afin d'inciter le personnel à utiliser le gaz de Lacq que la société avait du mal à vendre à l'époque. Ceci résulte d'un accord toujours en vigueur entre GDF et la SNPA. Il prévoit notamment la possibilité de contrôler si les bénéficiaires correspondent bien aux conditions figurant dans l'accord. C'est ainsi que de nombreux retraités ont reçu un courrier où ils doivent justifier qu'ils ont toujours droit à cette ristourne. Plusieurs situations peuvent supprimer ce droit : bénéficiaires décédés dont les enfants n'ont pas signalé le cas, déménagements, agents embauchés après le 31 décembre 1976, résidences secondaires, interruption de contrat pour des agents partis en expatriation....



Total aurait signalé ainsi à Engie 1000 bénéficiaires à éliminer dont un certain nombre répond bien aux critères. Ceux qui reçoivent un courrier leur demandant de justifier leur droit doivent répondre à Total en fournissant les pièces demandées. En informer bien sur le syndicat.

On peut se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas d'une étape pour tenter de supprimer ce droit à tous les bénéficiaires. Il y a des précédents. Il y a 30 ans, le patron de l'époque Rutman avait essayé de supprimer la ristourne en proposant un

capital en échange. C'est vrai que vu le prix du gaz, c'est un avantage conséquent. Ceux entrés après 1976 avaient droit à une ristourne sur la gaz en vrac avec Antargaz. Total l'a remise en cause et elle est aujourd'hui réduite à sa plus simple expression. Restons vigilants et prêts à défendre ce droit historique.

Une année riche en luttes sociales



L'année 2016 a été marquée par de nombreuses luttes contre la loi travail. Rejetée par 70 % des Français, sans majorité à l'assemblée pour la faire adopter, la loi « travail » a mobilisé à plusieurs reprises dans toute la France de nombreux travailleurs. Les retraités y ont également participé.

Manifestation à Pau en juin 2016

Les retraités subissent un blocage des pension depuis deux ans et une dégradation importante de l'accès aux soins, liée d'une part au déremboursement de médicaments et à la baisse du pouvoir d'achat. Ils ont manifesté à plusieurs reprises dans l'unité syndicale (hors CFDT)!

Manifestation à Pau en septembre 2016



L'AIDE A L'AUTONOMIE

L'Union Confédérale des retraités fait des propositions en matière de dépendance et d'autonomie

DEPENDANCE OU AIDE A L'AUTONOMIE

La notion de dépendance apparue en 1997 renvoie à une approche uniquement biomédicale visant à isoler les personnes âgées

L'aide à l'autonomie, apparue dans une loi du 20 juillet 2001, confirmée par le Conseil Economique Social et Environnemental en juin 2011 est :

- . fonction du parcours de vie
- . d'abord un fait social

Il existe trois situations différentes:

- . grand âge 1,3 millions de personnes
- . Handicap 700 000 personnes, dont 86100 de 20 à 39 ans en dépendance importante.
- . Invalidité 600 000 personnes.

UN ENJEU DE SOCIETE

La population française va connaître d'ici 2035 un important vieillissement lié à l'allongement de la durée de vie. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité les personnes de plus de 60 ans seront plus nombreuses que les enfants, et 4 générations vont se cotoyer.

La société doit s'adapter à ce phénomène qui constitue un formidable progrès social et offre des opportunités économiques nouvelles.

Elle doit aussi agir pour anticiper la perte d'autonomie en faisant de la lutte contre les inégalités de santé et sociales une priorité.

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

Handicap/Autonomie.

Supprimer la barrière d'âge entre handicap et perte d'autonomie liée à l'âge

Avant 60 ans, on est une personne handicapée avec des prestations liées au handicap.

Après 60 ans, on devient une « personne âgée » ayant droit à des prestations compensant la perte d'autonomie, beaucoup moins favorables.

Pouvoir bâtir un projet de vie à tout âge

La CGT est :

pour garantir le respect des droits fondamentaux des personnes âgées pour leur permettre d'agir pour qu'il en soit ainsi.

pour la diffusion dans la société, des principes de droit et de liberté inaliénable de la personne, par le développement d'une culture de la bienveillance à domicile comme en établissement

pour l'évolution de la grille AGGIR qui n'est pas satisfaisante car elle est trop axée sur l'autonomie fonctionnelle ou l'état de maladie. Elle doit permettre l'évaluation d'un projet de vie de la personne âgée comme c'est le cas pour les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.

Soutenir les aidants et lutter contre les discriminations dont ils peuvent être victimes

Un grand service public de l'aide à domicile

avec du personnel formé, qualifié, reconnu, correctement rémunéré.

Des métiers d'aide à domicile plus attractifs

par des formations qualifiantes, des salaires décents, l'évolution des métiers, une bonne organisation du travail...

des conventions collectives harmonisées pour des métiers similaires, quel que soit le statut juridique de l'employeur (prestataire, mandataire, particulier).

La perte d'autonomie doit relever de la branche maladie de la Sécurité sociale, ce qui implique d'intégrer la CNSA dans la branche Maladie de la Sécu :

Elle répond à ses fondements: faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort.

Même si la perte d'autonomie présente une spécificité : un lien entre soins médicaux et besoins relevant de la perte d'autonomie.

Création d'un **droit « Autonomie »** dans la **branche maladie de la Sécurité Sociale venant compléter le droit à la santé et le droit à la maternité**

